La **Fiducie** du **patrimoine culturel** des **Augustines**

Rapport annuel 2018

Conseil des fiduciaires
Mission sociale
Monastère de l'Hôpital Général de Québec

Fiducie du patrimoine culturel des Augustines

Rapport annuel 2018

Table des matières

Mot du président 3

1. Mission de la Fiducie 4

2. Gouvernance 5

   2.1 Nouveaux fiduciaires 5

   2.2 Plan Stratégique et autres outils de gestion 5

   2.3 Réunion conjointe Fiducie-Monastère 6

   2.4 Communication 6

3. Comités des fiduciaires 6

   3.1 Immobilisation et patrimoine 6

   3.2 Gouvernance et stratégie 8

   3.3 Finance et placements 9

4. Autres dossiers 9

   4.1 Portail web sur les archives 9

   4.2 Anniversaires 10

   4.3 Collaborations 10

Mot du président

Le rapport des activités de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines de 2018 témoigne de l'engagement constant du Conseil des fiduciaires dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine des Augustines du Québec. Gardien des intentions des religieuses, le Conseil met tout en œuvre pour que ce patrimoine soit accessible à la population, principale bénéficiaire de la Fiducie.

Le présent rapport est divisé en trois sections distinctes pour rendre compte de trois dimensions essentielles du rôle de la Fiducie. La première fait état du travail accompli par le Conseil des fiduciaires et ses comités, notamment en matière de maintien d'actifs immobiliers, développement stratégique, gouvernance et financement. La deuxième présente les réalisations dans le cadre de la mission sociale confiée par la Fiducie au Monastère des Augustines et des campagnes de financement menées au nom de la Fiducie. Enfin, la troisième section s'attarde aux activités de la Fiducie au monastère de l'Hôpital Général de Québec visant la mise en place des conditions qui assureront l'avenir de ce patrimoine exceptionnel.

Je profite de l'occasion pour signaler le remarquable travail accompli encore cette année par l'équipe du Monastère des Augustines, ses dirigeants et ses administrateurs. Après la fougue des années de mise en œuvre, ils consolident ce qui a été mis en place tout en continuant son développement. Leurs initiatives maintiennent le lieu dédié à la mémoire des Augustines parmi les institutions les plus dynamiques en matière de patrimoine au Québec.

J'aimerais également remercier notre directeur général, M. Denis Robitaille, pour la constance de son engagement en faveur du patrimoine culturel des Augustines. Sa connaissance de l'univers des Augustines et ses compétences diverses en font un artisan de premier plan dans l'accomplissement de la mission de la Fiducie.

La Fiducie bénéficie de la compétence et de la générosité d'un Conseil de fiduciaires dévoués et conscients de l'immense responsabilité qui leur est confiée. La population du Québec et les partenaires du projet des Augustines peuvent se féliciter de ce qu'il accomplit. C'est pour moi un honneur de le présider.

Enfin, je tiens à rendre hommage aux Augustines du Québec. Leur engagement envers leur patrimoine si important et le souci qu'elles ont de le léguer dans les meilleures conditions à la population forcent l'admiration et la gratitude. Sans leur soutien qui se poursuit encore aujourd'hui, la mission de la Fiducie ne pourrait être possible.

Gilles Gingras, président du Conseil

Fiducie du patrimoine culturel des Augustines
Fiducie d'utilité sociale constituée en 2009
75, des Remparts
Québec, QC, G1R 3R9
Tél. : 418-780-4800
Courriel : info@augustines.ca
Site Internet : www.augustines.ca

1. Mission de la Fiducie

Créée par la Fédération des Augustines, la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines est une fiducie d'utilité sociale reconnue organisme de bienfaisance. Elle a pour mission d'assurer, pour toute la population et pour les générations à venir, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et de la mémoire des Augustines du Québec. La Fiducie est propriétaire du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui est à l'origine du premier hôpital en Amérique, au nord du Mexique (1639), classé Lieu historique national du Canada et Site patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. La Fiducie s'est aussi vu confier par les Augustines du Québec les collections et les archives de leurs 12 monastères-hôpitaux. Elle a procédé à la réhabilitation du monastère en vue d'y créer le lieu dédié à leur mémoire connu sous le nom de Le Monastère des Augustines. Les opérations sont aujourd'hui confiées à un OSBL créé à cette fin.

La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines est la gardienne des intentions confiées par les Augustines telles que décrites dans l'acte qui la constitue :

- Sauvegarde du patrimoine culturel des Augustines
- Financement des activités de mise en valeur du patrimoine culturel
- Soutien et répit aux personnes soignantes, aux proches aidants et à ceux qui accompagnent des malades
- Financement pérenne des activités du Centre Catherine-de-Saint-Augustin

Fiduciaires au 31 décembre 2018

M. Gilles GINGRAS, président du Conseil, comptable professionnel agréé
Me David F. BLAIR, vice-président du Conseil, avocat et associé, McCarthy Tétrault
S. Lise TANGUAY, A.M.J., secrétaire du Conseil, supérieure générale, Fédération des Monastères
S. Sylvie MORIN, A.M.J., trésorière du Conseil, économe générale, Fédération des Monastères
Mme Julie LEMIEUX, secrétaire générale, Musée de la Civilisation du Québec
Mme France RODRIGUE, vice-présidente, Immobilier et Approvisionnement stratégique, SSQ Assurances
M. André FORTIN, consultant
M. Michel GERVAIS, consultant
M. Michel VERREAULT, consultant chez Verreault Inc. et administrateur de sociétés

2. Gouvernance

2.1 Nouveaux fiduciaires

Conformément à son acte constitutif et à sa décision de réduire à neuf le nombre de fiduciaires, la Fiducie a remplacé en 2018 deux des trois fiduciaires arrivés au terme de leur mandat. En effet, Mme Geneviève Marcon, M. Yves-Thomas Dorval et M. André Couture avaient complété deux mandats de trois ans, le maximum prévu aux constitutions.

Sous la responsabilité du comité Gouvernance et stratégie, la Fiducie a procédé par appel public de candidatures. Cette initiative visait à élargir au plus grand nombre la possibilité de prendre en responsabilité un patrimoine dont l'ensemble de la population est le bénéficiaire. Parmi les nombreuses et excellentes candidatures, le comité a recommandé Mme France Rodrigue, vice-présidente, Immobilier et Approvisionnement stratégique à la SSQ Assurance, et M. André Fortin, consultant et administrateur. Dès leur entrée en fonction, leur expertise s'est avérée précieuse pour assurer le suivi notamment du maintien des actifs immobiliers et des démarches de financement.

Le Conseil des fiduciaires tient à remercier chaleureusement les fiduciaires sortant. Ils furent tous les trois des acteurs importants des premières années de la Fiducie. Ils ont assuré une gestion serrée et efficace pendant la période intensive de la réhabilitation du monastère de l'Hôtel-Dieu et la mise en place du lieu de mémoire souhaité par les Augustines.

Mme France Rodrigue

M. André Fortin

2.2 Plan Stratégique 2018-2023

Le Conseil des fiduciaires s'est doté en 2018 d'un plan stratégique sur cinq ans. Ce plan balise les priorités de la Fiducie en regard de la consolidation financière, la relève des fiduciaires et du personnel, les outils de gouvernance, l'avenir du monastère de l'Hôpital général et la contribution aux discussions sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Québec. Cet outil de gestion est désormais mis à jour périodiquement et permet d'évaluer la performance de la Fiducie.

2.3 Réunion conjointe Fiducie-Monastère

La Fiducie et le Monastère des Augustines travaillent conjointement au succès du projet des Augustines. Les deux directions générales se réunissent régulièrement et participent ensemble à de nombreuses décisions. Un fiduciaire siège au Conseil d'administration du Monastère et un fiduciaire est nommé par ce dernier. De plus, il a été décidé que les deux Conseils se réuniraient au moins une fois par année pour aborder des questions d'orientation et planification, partager des préoccupations communes et resserrer les liens. Une première rencontre a eu lieu en septembre 2018.

À cette rencontre, les deux Conseils ont étudié un document appelé Mission et balises qui rappelle la mission et les intentions derrière la mise en place du Monastère des Augustines. Un tel rappel permettra aux fiduciaires, administrateurs et dirigeants actuels et futurs d'avoir une référence commune pour guider leurs décisions en fidélité avec les intentions des Augustines. Désormais adopté par les deux Conseils, ce texte fait maintenant partie des documents fondateurs du Monastère des Augustines.

2.4 Communication

En 2018, la Fiducie a procédé à une importante mise à jour de son site Internet pour refléter la réorganisation de la Fiducie après les travaux de réhabilitation du monastère de l'Hôtel-Dieu. Le site conserve la même adresse : www.augustines.ca

3. Comités des fiduciaires

3.1 Immobilisation et patrimoine

Au terme de l'année 2018, le comité Immobilisation et patrimoine était formé de :
M. Michel Verreault, président
Mme France Rodrigue
M. Serge Viau, membre externe

Programme de maintien d'actifs immobiliers du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec

Les travaux du programme de maintien des actifs immobiliers adopté par le Conseil des fiduciaires pour 2018 ont permis l'amélioration de certains équipements et l'entretien des bâtiments. Parmi ces travaux, mentionnons le remplacement des luminaires dans l'église et le Chœur et le remplacement de certains équipements de la cuisine. Ce programme comprend également la mise à niveau d'espaces et d'installations qui n'ont pas été touchés lors des travaux de réhabilitation du monastère. Ce fut le cas, notamment, du remplacement des toitures cuivre réalisé en 2017-2018.

C'est aussi particulièrement le cas de l'aile Saint-Augustin. Certaines installations datent du début des années 2000 et ne sont plus adaptées à l'usage actuel. Le Conseil des fiduciaires a notamment approuvé deux mesures d'économie d'énergie, soit l'installation d'un système de contrôle de la hotte de la cuisine et d'une nouvelle chaudière à condensation. La section de la cuisine réservée à l'usage de la communauté des Augustines a été entièrement réaménagée.

Plusieurs projets d'entretien du monastère de moindre envergure ont eu lieu au cours de l'année selon le programme approuvé par le comité Immobilisation et patrimoine.

Mur d'enceinte

Le mur qui ceinture le site du Monastère des Augustines a fait l'objet d'une attention particulière en 2018. Une firme d'ingénieurs en structures a effectué une analyse d'expertise sur l'état du mur. Cette intervention a permis d'identifier la nature et l'ampleur des travaux requis pour consolider le mur. D'importants travaux sont à prévoir au cours des prochaines années.

Parquet du Chœur des religieuses

Le parquet du Chœur des religieuses du Monastère des Augustines devait faire l'objet d'un sablage et d'une protection par un verni. Jusqu'alors, le revêtement était celui d'origine (1932) et n'avait jamais été reverni. L'usure et la fréquentation du public nécessitaient une protection de première qualité.

Le parquet est fait de planches de chênes embouvetées disposées en motifs de parqueterie. L'intervention consistait en un sablage des planchers du Chœur, du sanctuaire situé à l'arrière, de la tribune de l'orgue, de l'espace en gradins où sont situées les stalles ainsi que de la sacristie. Ce sablage sans poussière était suivi de quatre couches de vernis de qualité pour usage commercial. Les planches qui avaient subi un décollement avec le temps ont été recollées grâce à l'injection d'une colle liquide sans avoir à retirer les planches. Puisqu'elles étaient encore en bon état, aucune ne fut remplacée. Dans la tribune de l'orgue, quelques revêtements en contreplaqués ont été remplacés par du chêne.

Travaux toitures de cuivre

Réalisés pour l'essentiel en 2017, le remplacement des toitures de cuivre du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec s'est terminé au début de l'année 2018. Pour ces travaux, la Fiducie a remporté le Mérite dans la catégorie « Patrimoine » des Mérites d'architecture de la Ville de Québec 2018. Le jury a salué l'excellence du travail dans son ensemble et, notamment, la restauration des grilles du clocher et la remise en état de marche des cloches qui contribue au patrimoine immatériel du site.

Rappelons que la conception était placée sous la direction d'ABCP architecture. Les travaux ont été réalisés par Les constructions Béland & Lapointe. Le sous-traitant couvreur était Ferblanterie GM. Le financement était assuré par le Programme national de partage des frais des lieux patrimoniaux de Parcs Canada, le Conseil du patrimoine religieux du Québec et la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines.

Remise du Mérite d'architecture

M. Denis Robitaille, directeur général de la Fiducie, M. Louis Lemieux, adjoint parlementaire de la ministre de la Culture et des Communications, M. Dany Blackburn, architecte associé chez ABCP

Photo : Ville de Québec

3.2 Gouvernance et stratégie

Au terme de l'année 2018, le comité Gouvernance et stratégie était formé de :

Me David Blair, président
S. Lise Tanguay
Mme Julie Lemieux

Signatures des contrats de donation à la Fiducie des archives, livres anciens et objets de collection des douze monastères

Le 20 juin 2018 avait lieu un moment historique. Les Augustines et la Fiducie signaient les contrats de donation des archives, livres anciens et objets de collection des douze monastères des Augustines. La Fiducie devenait ainsi officiellement propriétaire d'un patrimoine de première importance au bénéfice de la population du Québec. Ces ententes sont complétées par la signature avec les évêques de Québec et Chicoutimi de contrats de donation des reliques sacrées placées sous la garde de la Fiducie.

Ces signatures représentent une étape déterminante d'une démarche entreprise il y a plus de vingt ans par les Augustines. Le regroupement des archives et collections des monastères a quant à lui été amorcé après l'aménagement en 2015 d'un centre d'archives et d'une réserve muséale. Il est en voie de s'achever pour la très grande majorité des monastères.

Avenir de l'Hôtel-Dieu de Québec

La Fiducie poursuit sa collaboration avec les Augustines dans la redéfinition de l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Québec. Après un travail en comité où le Monastère des Augustines est représenté par sa directrice générale, les Augustines recevaient le 1er février, M. Gaétan

Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Sébastien Proulx, ministre de la région de la Capitale-Nationale, M. Régis Labeaume, maire de Québec, Mme Gertrude Bourdon, directrice générale du CHU de Québec, et M. Michel Delamarre, président directeur général du CIUSSS de la Capitale-Nationale et leurs principaux collaborateurs et collaboratrices. La Fiducie, le Monastère et les Augustines ont alors déposé des propositions concernant l'avenir de l'hôpital en s'inspirant de la vocation nouvelle du monastère.

Le ministre a mandaté le CIUSSS pour étudier les besoins et les options pour l'Hôtel-Dieu. La Fiducie et le Monastère représentent les Augustines au comité de direction mis en place par le CIUSSS.

3.3 Finance et placements

Au terme de l'année 2018, le comité Finance et placements était formé de :

M. Michel Gervais, président
S. Sylvie Morin, a.m.j.
M. André Couture, membre externe

Taxes foncières

Le poids financier que représentent les taxes foncières continue d'être une préoccupation. La solution la plus appropriée aux yeux de la Fiducie demeure un amendement à la loi qui impose une taxe encore trop élevée. Cet amendement viserait l'abolition de cette taxe et permettrait de corriger une situation qui compromet l'avenir de la conservation du patrimoine des Augustines. De nombreuses rencontrent ont eu lieu en 2018 à ce sujet avec les autorités concernées. La campagne électorale, les élections et l'arrivée d'un nouveau gouvernement ont mis en veilleuse ces démarches que la Fiducie reprendra en 2019.

4. Autres dossiers

4.1 Portail web sur les archives

En 2015, la Fiducie a obtenu de Québecor Média une aide financière sur trois ans totalisant près de 100 000 $ pour la numérisation d'archives et la création d'un portail web. Le portail fut inauguré le 4 juillet 2018 en présence de M. Pierre Karl Péladeau, président et chef de direction de Québecor. À cette occasion, ce dernier a annoncé que Québecor renouvelle son aide financière, cette fois-ci afin d'ajouter au portail web la numérisation des objets de collection. Cette aide sera échelonnée sur cinq ans, à raison de 20 000 $ par année.

Le portail des archives offre aux Internautes la possibilité de consulter les principaux documents des douze monastères des Augustines. Le contenu est constamment augmenté par l'équipe du centre d'archives. Le portail est logé à l'adresse suivante : https://archives.monastere.ca/

Visite du centre d'archives de M. Pierre Karl Péladeau à l'occasion de l'inauguration du portail web des archives.

4.2 Anniversaires

En 2018, les Augustines ont souligné deux importants anniversaires : le 100ème anniversaire de fondation de l'Hôtel-Dieu de Roberval et le 325ème anniversaire de l'Hôpital Général de Québec. Ces deux événements ont donné lieu à des célébrations et activités commémoratives en collaboration avec l'Hôtel-Dieu de Roberval et le CHSLD Hôpital Général de Québec.

4.3 Collaborations

La Fiducie est souvent appelée à collaborer avec des organisations reliées au patrimoine. Le directeur général siège au CA du Conseil du patrimoine religieux du Québec ainsi qu'à la table régionale de concertation de ce Conseil. Il participe au Comité de patrimoine religieux et d'art sacré du diocèse de Québec. En 2018, il est intervenu dans un colloque québécois en novembre sur la gestion du patrimoine mobilier et en mai dans un cours en patrimoine à l'UQAM. Il est souvent consulté par les communautés religieuses et organisations sur la fiducie d'utilité sociale.

Rédaction : Denis Robitaille
denisrobitaille@augustines.ca

27 février 2018

PRENDRE SOIN DE CELLES ET CEUX QUI PRENNENT SOIN

L'ENGAGEMENT SOCIAL DU
MONASTÈRE DES AUGUSTINES
BILAN 2018

LE LEGS DES AUGUSTINES : UNE PORTÉE SOCIALE INTRINSÈQUE

Dès les premières réflexions concernant leur lieu de mémoire, les Augustines ont souhaité qu'on puisse y offrir un ressourcement pour les soignants et soignantes et les proches aidants. Leur legs ne se voulait pas uniquement constitué d'un patrimoine matériel de premier plan, mais aussi d'une continuité de leur engagement fondamental en faveur des soins apportés aux autres.

Les Augustines ont inscrit cette mission dans les actes constitutifs de leur Fiducie, en y ajoutant l'hébergement des accompagnateurs de malades. La réussite de cette mission, confiée au quotidien au Monastère des Augustines, est essentielle pour respecter la volonté des Augustines et la mémoire de leur œuvre.

Par mandat de La Fiducie, Le Monastère met en œuvre la mission sociale et initie des événements pour son financement. Le présent rapport décrit les activités réalisées en ce sens par le Monastère. Rédigé à la demande de la Fiducie par l'équipe du Monastère, il est intégré au rapport annuel de la Fiducie.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement l'ensemble du personnel dédié à cette mission sous la direction de Mme Isabelle Duchesneau, directrice générale, et du conseil d'administration du Monastère présidé par M. Evan Price.

Gilles Gingras, président
Fiducie du patrimoine culturel des Augustines

LE PATRIMOINE SOCIAL DE L'ŒUVRE DES AUGUSTINES : UN HÉRITAGE COMMUN ET ACCESSIBLE

Est-il nécessaire de rappeler que la réhabilitation complète du Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec est caractérisée par un vaste travail de traduction du sens de l'œuvre des Augustines ? Le patrimoine des Augustines comporte un riche patrimoine matériel et immatériel. C'est par une relecture des actions sociales de cette communauté que nous cherchons à singulariser notre engagement social et culturel.

L'impact qu'ont eu sur la société québécoise la fondation de douze hôpitaux, leur mode de gestion, leur engagement en faveur de la santé, leur souci du soin des personnes dans toutes ses dimensions et ce, peu importe leurs conditions ainsi que leur reconnaissance de celles qui les soignent, illustrent bien les actions sociales des Augustines susceptibles d'inspirer le développement du patrimoine social au Monastère.

Pour faire de l'œuvre des Augustines un patrimoine social, c'est-à-dire un héritage commun et accessible, nous offrons de l'hospitalité, du répit et du ressourcement répondant aux besoins de ceux et celles qui prennent soin de quelqu'un, sur une base professionnelle ou par engagement personnel. Nous cherchons à donner du sens à nos gestes d'hospitalité et de soin autant pour nos visiteurs qu'au bénéfice de notre propre culture d'entreprise.

Au Monastère, nous sommes les dépositaires des façons de prendre soin des Augustines qui plaçaient la personne au cœur de leurs actions. Cet héritage est toujours agissant dans notre système de santé, dans les valeurs et les convictions des acteurs de ce système et en chacun de ceux et celles qui prennent soin.

Nous cherchons constamment à reconnaître et à actualiser leur charisme de compassion et ses composantes que sont le soin, l'hospitalité, la vie fraternelle et la vie spirituelle. En nous appuyant sur la puissance et la beauté des lieux, sur l'histoire d'adaptation des Augustines à leurs époques, en référant à nos collections et à nos archives, nous inventons dans les services et les activités que nous proposons, à tous nos visiteurs et plus particulièrement ceux et celles qui prennent soin, plusieurs formes de traduction du legs des Augustines. Nous constatons d'ores et déjà à quel point être remis en contact avec l'héritage des Augustines, renouer avec le sens de leur engagement ou se reconnaître de leur lignée est un facteur de vitalité et de ressourcement important.

Evan Price, président
Monastère des Augustines : lieu de mémoire habité

LE RÉPIT DES PROCHES AIDANTS

Désireux de prolonger la mission hospitalière des Augustines, Le Monastère offre aux proches aidants des séjours de répit et des activités de ressourcement conçus à leur intention.

LE SÉJOUR DE RÉPIT COMPREND :

- L'hébergement dans la suite des proches aidants ou une chambre contemporaine, avec salle de bain privée
- Les trois repas santé par nuitée au restaurant du Monastère (alimentation bio, santé)
- L'accès aux commodités du Monastère des Augustines : salon aux étages, salon des communications
- Une visite libre au musée
- La participation gratuite aux trois activités quotidiennes de la programmation en santé globale du Monastère des Augustines : méditation, activités physiques ou créatives
- Un accompagnement bienveillant par une équipe d'une dizaine de personnes bénévoles, pairs ou professionnels retraités

D'une durée moyenne variant de deux à quatre nuitées, les séjours se déroulent en mode individuel ou de groupe. Les séjours de groupe comprennent également des activités d'échange, de partage de vécu et d'information animées par du personnel du Monastère, des représentants d'organismes du milieu ou par des experts reconnus.

L'année 2018 a donné lieu à une augmentation du nombre de personnes et de séjours réalisés grâce au programme de répit pour les proches aidants du Monastère.

Également, au cours de l'année 2018 Le Monastère a été l'hôte du Forum sur la réalité des proches aidants : maintien à domicile, initié par l'Association des proches aidants de la Capitale Nationale, partenaire du Monastère, qui a réuni plus de 80 personnes intéressées par cette problématique.

RÉPARTITIONS DES **208** PROCHES AIDANTS POUR **248** SÉJOURS AU MONASTÈRE

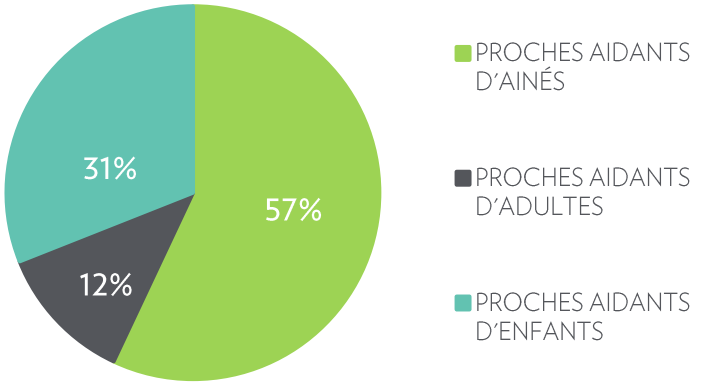

PROVENANCE DES **208** PROCHES AIDANTS

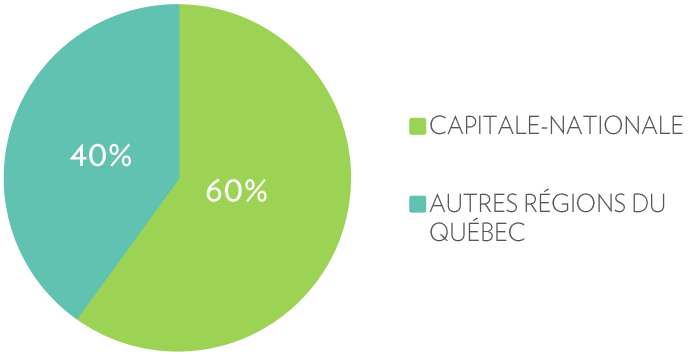

DÉFIS ET ENJEUX :

En fonction des sources de financement dont il dispose présentement, Le Monastère n'est pas en mesure d'accueillir davantage de proches aidants. Toutefois, tenant compte de la grande satisfaction témoignée par les bénéficiaires du programme et de la demande croissante de séjours, la Direction du Monastère désire poursuivre son action sociale auprès des proches aidants, mais ne peut le faire seule. C'est pourquoi des sollicitations publiques ainsi qu'une demande de soutien auprès du gouvernement du Québec ont été initiées qui déjà ont donné des résultats positifs qui se concrétiseront en 2019

L'ACCUEIL DES ACCOMPAGNATEURS DE MALADES

Fidèle à la tradition d'hospitalité qui a marqué l'histoire de la Communauté des Augustines au cours des quarante dernières années, Le Monastère accueille les accompagnateurs de malades de différentes régions du Québec leur permettant de loger et de soutenir les personnes de leur entourage qui nécessitent des soins à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Ces accompagnateurs, parfois proches aidants, conjoints, membres de la famille ou amis peuvent ainsi profiter d'un hébergement en toute quiétude au Monastère et d'un transit direct intérieur aux infrastructures de l'Hôtel-Dieu de Québec.

De nombreuses personnes se prévalent de ce précieux service qui contribue à soulager l'inquiétude et les périodes difficiles que représente la maladie d'un être cher et qui rend possible l'accès à des services spécialisés pour les populations des régions éloignées. Les données statistiques suivantes illustrent le nombre et la provenance des personnes qui se sont prévalues du programme d'accueil des accompagnateurs de malades.

EN CHIFFRES

DÉFIS ET ENJEUX :

Tout comme la réalité des proches aidants dont le nombre et les besoins de répit sont en progression constante, les demandes d'hébergement des accompagnateurs de malades au Monastère des Augustines sont également en croissance. La capacité physique d'accueil demeure appréciable alors que 7 des 65 chambres du Monastère leur sont particulièrement dédiées. Toutefois, les coûts associés à cet hébergement, représentent à eux seuls près de 30 % du fonds de la mission sociale qui origine en majorité de dons faits à La Fiducie par la Communauté des Augustines et d'autres communautés religieuses. Aussi, au cours de la prochaine année, une réflexion sera faite concernant ce service d'accueil en évolution afin de l'harmoniser au programme de répit des proches aidants et d'anticiper les besoins d'accueil au Monastère susceptibles de découler du projet de reconversion de l'Hôtel-Dieu de Québec.

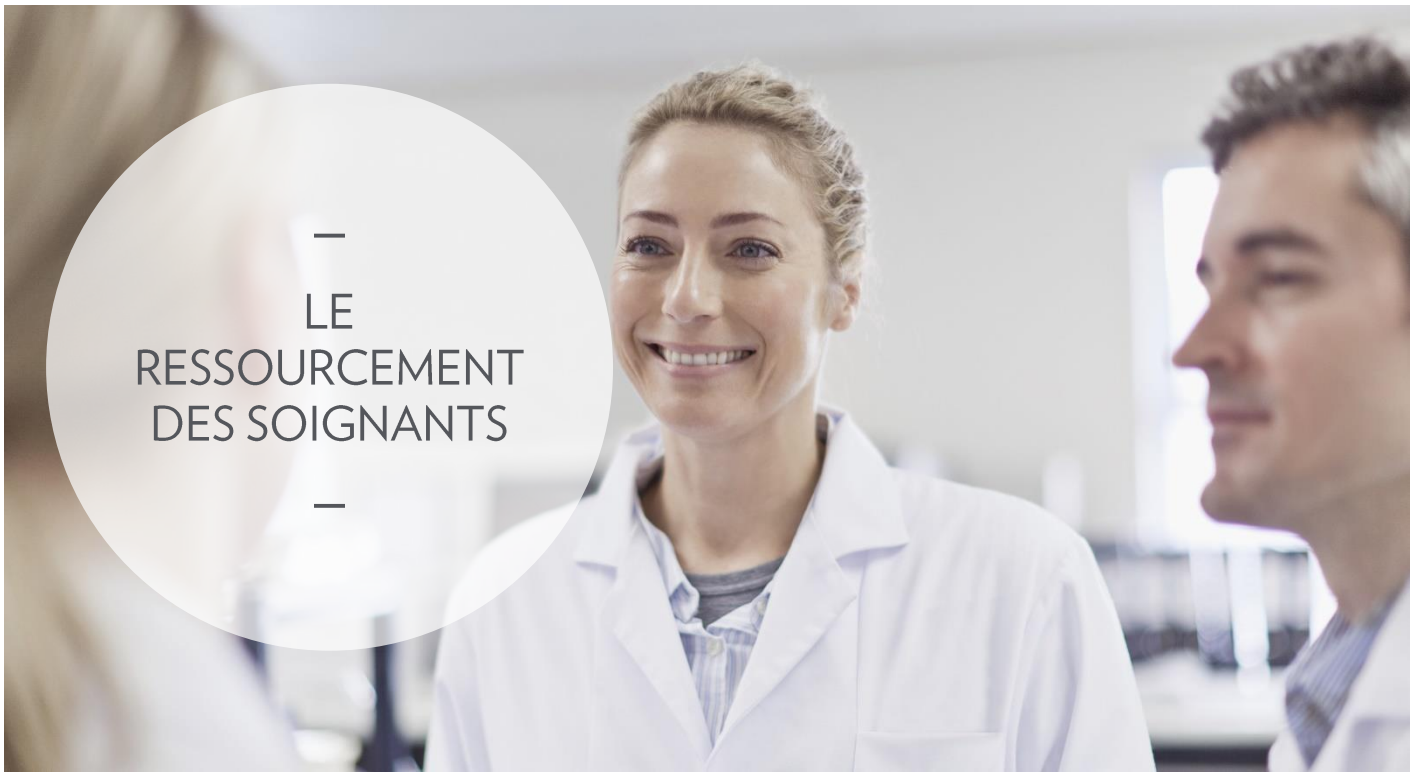

LE RESSOURCEMENT DES SOIGNANTS

L'œuvre des Augustines se poursuit aujourd'hui grâce au travail colossal accompli par les soignants et les soignantes dans le domaine de la santé et des services sociaux. À la demande des Augustines et selon la tradition de soin et d'hospitalité qui ont marqué leur histoire, Le Monastère offre aux personnes de tous les horizons ayant comme profession ou métier les soins ou le service auprès des personnes malades ou vulnérables, un espace de partage, de réflexion et de repos, hors de leur cadre institutionnel et propice à leur ressourcement et à l'actualisation du sens de leur engagement.

Différentes activités de paroles et silence ou combinées à des activités de santé globale leur sont proposées, auxquelles ils peuvent participer en formule quotidienne ou en séjour avec hébergement.

Entre 2017 et 2018, plusieurs soignants ont participé à l'expérimentation de la mise en place d'une communauté soignante intergénérationnelle dans le cadre d'un projet de recherche financé par le programme Québec ami des ainés du Ministère de la Famille du gouvernement du Québec. Ce projet a permis de confirmer l'importance de la transmission du legs des Augustines, véritable patrimoine social actualisé auprès des soignants qui se sont dit nourris par cette transmission mutuelle de la passion du soin, par le récit d'histoires et de vécus ainsi que la richesse de liens entre les générations.

Au cours de l'année, des activités de ressourcement sur mesure ont été organisées à la demande de différents groupes dont : des infirmières en soins palliatifs, des soignants de l'Hôtel-Dieu de Québec, des infirmières militaires en santé mentale, des massothérapeutes en oncologie, des intervenants de centres communautaires et des participants au Congrès international, Spiritualité jeunesse et enfance.

À l'occasion d'un stage en « formule découverte » conçu à leur intention, Le Monastère a accueilli plus de 200 étudiants en sciences infirmières de l'Université Laval dans le cadre du cours en soins palliatifs. L'expérience concluante sera renouvelée en 2019 et sera proposée aux directions de différentes institutions d'enseignement en sciences de la santé de niveaux collégial et universitaire.

DANS LE CADRE DE CE PROJET :

75 personnes ont été consultées

150 personnes ont participé à des activités intergénérationnelles de ressourcement et plus de **700 personnes** ont profité de transfert de connaissances lors d'évènements publics.

Des capsules vidéo de touchants témoignages de soignants ont été produites et mis en ligne via diverses plateformes sur les réseaux sociaux.

De même, 20 étudiants provenant de la faculté de Médecine de l'Université Laval et des membres de la direction ont effectué la retraite ¨ RESPIRE au MONASTÈRE ¨ lors d'une fin de semaine. Cette expérience qui sera renouvelée en 2019 et 2020 a donné lieu à des publications de recherche via la Chaire de leadership en enseignement et pédagogie des sciences de la santé AMQ-AMC-MD lors de congrès canadiens.

Au cours de la même année, Le Monastère, en collaboration avec des organismes du milieu communautaire, ont conçu un parcours de ressourcement visant à contrer la fatigue des intervenants sociaux qui sera expérimenté une première fois en 2019 avec l'appui de chercheurs du domaine.

En complément, soulignons que plusieurs organisations du milieu de la santé ont tenu au Monastère des congrès, colloques, rencontres annuelles, etc. qui ont permis d'accueillir des soignants et du personnel de direction qui ont ainsi profité du lieu tout en découvrant l'héritage légué par les Augustines et leurs traditions actualisées de soin et d'hospitalité.

DÉFIS ET ENJEUX :

Le ressourcement des soignants représente en soi un défi d'importance dans le contexte du déploiement du système de santé actuel et des besoins de nos populations. Le Monastère des Augustines dont la création est encore toute récente désire intensifier la transmission du legs des Augustines auprès des soignants et devenir pour ces professionnels un lieu d'accueil, de référence et d'appartenance. Les expérimentations faites à ce jour afin de traduire le charisme des Augustines à leur réalité de travail ont donné lieu à des apprentissages et à des constats qui en justifient la poursuite.

C'est pourquoi, Le Monastère entend interpeler les partenaires du domaine de la santé et des services sociaux : gouvernement, établissements, associations, regroupements, afin d'être en mesure de lancer de concert avec eux de nouvelles initiatives visant à contribuer au mieux-être du plus grand nombre de soignants dans un esprit communautaire et de bienveillance afin de mieux prendre soin de soi et des autres.

LES TÉMOIGNAGES

PROCHES AIDANTS

« Depuis quelques mois, je vivais dans une espèce de tumulte constant. Je me sentais épuisée, épuisée et encore épuisée. J'avais besoin de calme et de silence. J'avais besoin de dormir dans le calme, j'avais besoin de ne penser qu'à moi. Je me sens beaucoup plus calme. Je me suis recentrée sur moi-même. Ce séjour m'amène la paix et il me permet d'avoir accès à mes deuils que je dois faire. »

Diane, Québec

« J'ai plus de courage et de résilience pour vivre l'épreuve qui nous affecte mon mari et moi. Ce petit séjour me fait énormément de bien. »

Carmen, Lac-Saint-Jean

« Je me sens ravie, reposée et je veux maintenant prendre plus soin de moi. De m'accorder plus souvent des moments de répit. D'investir dans ma santé physique et mentale. Je me suis ressourcée ! Je vais retrouver mon fils avec beaucoup plus de détente et de patience. »

Suzie, Champlain

ACCOMPAGNATEURS DE MALADES

« Endroit béni, plein de sollicitude et de tranquillité qui apaise les différentes émotions. Merci de nous avoir tellement facilité les choses ! »

Drummondville

« Pour les régions éloignées, je trouve cela essentiel. Merci beaucoup. Cela m'a aidé à traverser la maladie de mon enfant dans le calme et la sérénité. »

Îles-de-la-Madeleine

« Tout était parfait. Un énorme merci. Très reposant, vu les circonstances pénibles que je vis. Ici, j'ai pu me recueillir avec sérénité. Le prix très abordable vu mon budget. Sinon, je n'aurais peut-être pas pu rester plusieurs jours. Encore merci ! »

Sept-Îles

RESSOURCEMENT DES SOIGNANTS

« Le cercle de parole qui portait sur le thème d'une relation intergénérationnelle inspirante m'a permis d'être sensibilisée à la réalité des jeunes et à ma propre position en tant que personne expérimentée. Cela m'a révélé l'importance de la transmission. »

« J'ai été nourrie de sentir que je faisais partie d'une lignée qui a commencé avant moi et qui se poursuit et se poursuivra après moi. Cela a donné du sens, de la pertinence au travail que j'ai fait. Ça m'a donné du bien-être même. »

LE **FINANCEMENT**

Rappelons que Le Monastère des Augustines est un organisme sans but lucratif dont le modèle d'affaires vise à générer des revenus issus de ses services lui permettant d'assurer la pérennité de sa mission première de conservation et de mise en valeur du patrimoine des Augustines. Après trois ans d'existence, Le Monastère n'a pas encore atteint l'équilibre financier, ce qui est compréhensible dans le contexte de démarrage d'opération. Lorsque les revenus le permettront, les surplus seront réinvestis dans sa mission sociale.

Les trois volets d'action de la mission sociale du Monastère sont financés à la base par des dons provenant de la Communauté des Augustines et d'autres communautés religieuses amies, des dons corporatifs et par des dons publics résultant de campagnes de financement initiées par La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines en partenariat avec Le Monastère.

Une partie des coûts associés au répit des proches aidants est assumée par L'APPUI pour les proches aidants d'aînés - Capitale-Nationale. Une nouvelle demande de financement pour 2019-2020 a été soumise à L'Appui en décembre dernier dont nous venons d'apprendre l'approbation.

En 2018 par ailleurs, deux organismes communautaires : La Boussole et Autisme Québec ont procédé à l'achat de banques de nuitées pour proches aidants. Soulignons que le proche aidant contribue à raison de 30 $/ jour-nuitée lors de son séjour de répit.

Jusqu'à présent, le programme de ressourcement des soignants du Monastère a bénéficié de subventions de recherche provenant de la Fondation Béati et de Québec ami des aînés (QADA). Les séjours en formule découverte et les retraites des étudiants-étudiantes en sciences de la santé sont essentiellement financés par les établissements d'enseignement. Enfin, les groupes de personnel de la santé qui expérimentent les activités sur mesure de ressourcement profitent de tarification solidaire accordée par Le Monastère.

LE BILAN **FINANCIER**

RÉSUMÉ DONS REÇUS POUR LA MISSION SOCIALE

	Reçus	Utilisé en 2017	Utilisé en 2018
Dons divers reçus en 2017	413 315 $	189 902 $	223 413 $
Dons divers reçus en 2018	219 670 $	- $	117 378 $
Dépenses Mission sociale 2018			340 791 $

VARIATION DES DONS ET SUBVENTIONS REÇUS POUR LA MISSION SOCIALE EN 2018

Solde des dons reçus au 31 dec 2017		223 413 $
Dons reçus en 2018	219 670 $	- $
Dons utilisés en 2018	(340 791) $	- $
Variation des dons en 2018		(121 121) $
Solde des dons reçus au 31 dec 2018		102 292 $

SUBVENTION & AUTRES PRODUITS UTILISÉS EN 2018 POUR LA MISSION SOCIALE

** APPUI	Selon Contrat	Subvention pour 2018	Utilisé en 2018
du 1 avril 2017 au 31 mars 2018	35 246 $	7 901 $	
du 1 avril 2018 au 31 mars 2019	49 735 $	22 524 $	
TOTAL APPUI		30 425 $	30 425 $

** QADA	Selon Contrat	Utilisé en 2017	Utilisé en 2018
reçu et utilisés en 2017	44 264 $		
reçu et utilisé en 2018	17 296 $		
Total QADA	61 560 $	44 264 $	17 296 $

** Divers Dons	Selon Contrat	Utilisé en 2017	Utilisé en 2018
Austime	3 050 $	- $	1 676 $
Boussole	1 771 $	- $	462 $
Virginia Parker	70 000 $	52 204 $	17 796 $
Dons Visiteurs	1 966 $	- $	1 966 $
Dons Généraux 2017-2018		- $	271 170 $
Total des Divers Dons			293 070 $
Total Dons Utilisés 2018			340 791 $

ÉTATS DES RÉSULTATS - MISSION SOCIALE AU 31 DÉCEMBRE 2018

PRODUITS		
Appui	- $	
Boussole	462 $	
Austime	1 676 $	
Provenant des Dons 2017 et 2018	271 170 $	
QADA	17 296 $	
Virgina Parker	17 796 $	
Dons des visiteurs	1 966 $	310 366 $
DÉPENSES		
Salaires	212 052 $	
Séjours : Hébergement, Repas & Activités	107 441 $	
Comunication et administration	21 298 $	340 791 $
DÉFICIT / SURPLUS 2018		(30 425) $

LES CAMPAGNES DE **FINANCEMENT**

LA SOIRÉE-BÉNÉFICE EN SOUTIEN AU LANCEMENT DU CARREFOUR D'INNOVATION EN SANTÉ GLOBALE

En décembre 2017, Le Monastère des Augustines tenait une première activité philanthropique sous forme de cocktail bénéfice en soutien au démarrage du projet « Le Carrefour d'innovation en santé globale » sous la présidence de la présidente directrice générale du CHU de Québec - Université Laval et en présence de représentants des principaux partenaires du projet. Cette activité visait à faire connaître et poursuivre les initiatives en santé et accroître la portée sociale du Monastère en cohérence avec sa mission.

40 565 $

DÉFI PRENDRE SOIN AU PROFIT DES PROCHES AIDANTS

Durant le mois d'octobre, Le Monastère a invité la population à relever un défi d'un mois vers le mieux-être. Ce défi permettait d'intégrer les bienfaits d'une activité en santé globale à son quotidien pour 31 jours entre le 1er et le 31 octobre 2018 tout en amassant des fonds pour la cause des proches aidants. Chaque défi pouvait être relevé seul ou en équipe. Il s'agissait de l'occasion parfaite pour débuter ou poursuivre une démarche axée sur le mieux-être.
Le participant était invité à choisir le défi qu'il souhaitait relever parmi les choix suivants : méditer, déconnecter du numérique, apprivoiser le silence, bouger en pleine conscience ou être bienveillant.

28 800 $

LES **PERSPECTIVES**

Malgré son ouverture officielle récente et les défis d'équilibre financier que suscite la mise en place d'une nouvelle entreprise d'économie sociale, Le Monastère a été en mesure d'initier plusieurs actions liées à sa mission sociale avec détermination et générosité. Il a rapidement tissé des liens et s'est fait reconnaitre comme un partenaire collaboratif et inclusif dans la communauté et par le public en général. Le soutien et l'adhésion obtenus par les acteurs gouvernementaux, institutionnels et communautaires de même que l'appréciation des personnes qui ont bénéficié des services et de l'accueil du Monastère en témoignent.

La mise en place du Carrefour d'innovation sociale en santé globale qui chapeaute les différents volets du programme d'engagement social et d'autres initiatives de prévention en santé globale, est bien amorcée et reconnue par des partenaires crédibles de la région : Université Laval, CIUSSS de la Capitale-Nationale, CHU de Québec - Université Laval, et donc entre autres Alliance Santé Québec. Au sein du Carrefour, Le Monastère désire exercer particulièrement un rôle de « laboratoire vivant », afin de permettre à des chercheurs de la région de procéder à des études et des expérimentations génératrices de connaissances, d'innovation et d'impact social.

Le projet de reconversion de l'Hôtel-Dieu, dont les travaux préparatoires sont en cours et auquel la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines et Le Monastère sont associés, représente une occasion unique de développement durable et de déploiement de sa mission sociale. Ces travaux s'étendront sur une période d'au moins 5 ans. Dans l'intervalle, Le Monastère souhaite poursuivre ses programmes reliés à l'hébergement à prix modique aux accompagnateurs de malades, au répit des proches aidants et de ressourcement des soignants et procéder à de nouvelles initiatives à portée sociale en cohésion avec les orientations qui seront privilégiées pour la nouvelle vocation de l'Hôtel-Dieu et les services à la population qui s'y retrouveront. Ces intentions sont toutefois conditionnelles à l'obtention d'un financement correspondant.

INSPIRÉ PAR LA FERVEUR ET LA COMPASSION QUI ONT ANIMÉ LES RELIGIEUSES, LE MONASTÈRE DES AUGUSTINES PROLONGE LA FONCTION D'ACCUEIL, D'HOSPITALITÉ, DE MÉMOIRE ET DE RESSOURCEMENT DE CES LIEUX FONDATEURS.

PAR SA VOCATION CULTURELLE ET SOCIALE, LE MONASTÈRE DES AUGUSTINES TÉMOIGNE DU MODE DE VIE ET DE LA MISSION SOCIALE ET SPIRITUELLE DES AUGUSTINES.

La **Fiducie** du **patrimoine culturel** des **Augustines**

La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines

Monastère des Augustines de l'Hôpital général de Québec

Second couvent des Récollets, par sœur Gabrielle Lacroix, a.m.j., 1951

Rapport année 2018 — Entente de développement culturel

Denis Robitaille, directeur général

Février 2019

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Ville de Québec Québec

Monastère de l'Hôpital général de Québec

Entente de développement culturel

Rapport 2018

Denis Robitaille, directeur général

Fiducie du patrimoine culturel des Augustines

13 février 2019

En janvier 2017, la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines déposait une proposition de plan d'action 2017-2020 visant le développement et la diffusion des connaissances au sujet du monastère de l'Hôpital général de Québec. Cette proposition a reçu l'aval des autorités concernées et le soutien financier de l'Entente de développement culturel de Québec. Le présent rapport fait état des réalisations en 2018 dans le cadre de ce plan. Il est complété par les suites envisagées en 2019.

Ce plan d'action s'inscrit dans la perspective que ce monastère devra faire l'objet d'une reconversion de son usage lorsque les Augustines le décideront. Puisque cette reconversion devra en premier lieu reposer sur la valeur patrimoniale de haut niveau de ce monastère, il importe que les décisions soient éclairées par de solides connaissances et soutenues par la notoriété de ce site. Le présent plan d'action s'inscrit dans cette double visée.

Ce rapport fait état des activités organisées ou soutenues par la Fiducie. Certaines d'entre elles ont bénéficié du financement de l'Entente de développement culturel de Québec.

Numérisation des combles de l'église du monastère de l'Hôpital général de Québec de 1620

Monastère de l'Hôpital général — Entente de développement culturel de Québec

Plan d'action 2017-2020

Objectifs généraux

- Commémorer et reconnaître l'apport des Augustines de l'Hôpital général de Québec à la société québécoise
- Enrichir la connaissance sur ce site d'exception
- Nourrir l'intérêt des décideurs et de la population pour la conservation et la mise en valeur du Monastère de l'Hôpital général de Québec

Hôpital général de Québec — 325 ans de dévouement

Objectifs spécifiques

- Encourager la connaissance, la reconnaissance et la mise en valeur de l'œuvre des Augustines de l'Hôpital général de Québec
- Développer des projets communs entre le Monastère et le CHSLD
- Associer la population aux événements

Monastère Notre-Dame-des-Anges — 400 ans de présence

Objectifs spécifiques

- Augmenter la connaissance sur la valeur patrimoniale du site
- Diffuser cette connaissance
- Commémorer le 400e anniversaire d'occupation du site

PROJETS SOUTENUS DANS LE CADRE DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Inauguration exposition temporaire

Le 14 juin 2018 avait lieu au Monastère des Augustines l'inauguration de l'exposition temporaire intitulée : *Du grenier au musée*. L'exposition met en lumière essentiellement des pièces et des documents du monastère de l'Hôpital général de Québec. *Du grenier au musée* souligne le parcours de ces biens historiques, à partir du travail des religieuses de l'époque jusqu'à celui des professionnels d'aujourd'hui qui veillent sur ce legs d'importance nationale. Des professionnels aux tâches les plus diverses pointant toutes dans une même direction : prendre soin et faire connaître ces biens patrimoniaux. *Du grenier au musée* fait découvrir aux visiteurs les multiples facettes de conservation et de la mise en valeur de ces biens patrimoniaux.

La réalisation de cette exposition, qui souligne le classement des archives et collections en vertu de la loi québécoise sur le patrimoine culturel, a été confiée par la Fiducie à l'équipe du musée du Monastère des Augustines.

Image promotionnelle de l'exposition *Du grenier au musée*

Sur les traces des Récollets

En prévision du 400e anniversaire du site, la Fiducie a souhaité pousser plus loin la connaissance de la période où le monastère était occupé par les Récollets. Une intervention archéologique a été menée en ce sens dans un massif de maçonnerie sous l'hôpital et une expertise plus poussée s'est attardée aux combles de l'église et à sa charpente. De plus, la Ville de Québec a soutenu à l'été 2018 une campagne de relevés archéologiques sur le site.

Église

Selon une analyse de dendrochronologie effectuée en 2008, la charpente de la toiture est faite de bois coupé en 1618. Seize fermes de toit n'ont pas été modifiées ni déplacées ainsi que le pontage de bois. Elles sont d'origine, sauf la section où se situe le clocher et en façade de l'édifice. Le mur de retable et une grande partie de la nef seraient donc l'église de 1620. L'ardoise trouvée dans une section est de l'époque de la Nouvelle France. On n'est pas en mesure d'assurer qu'il s'agit de l'ardoise d'origine. La partie de fondation excavée il y a quelques années au sous-sol serait celle de la sacristie d'origine, avant l'agrandissement survenu au retour des Récollets en 1669.

Une datation des charpentes par Carbone 14 effectuée en 2018 s'est avérée trop imprécise pour être concluante. D'autres analyses sont en cours.

Il serait intéressant de faire expertiser la fresque peinte sur le mur derrière le retable. Selon toute vraisemblance, elle aurait été réalisée après l'agrandissement de 1669 au moment où les Récollets ont aménagé un Chœur à cet endroit.

Corps de logis

Le sondage effectué dans le massif de maçonnerie sous l'hôpital révèle qu'il y a un mur sectionné à l'intérieur. On n'a pu vérifier plus loin, mais il serait possible que ce soit l'assise d'un foyer, ce qui plaiderait en faveur de l'hypothèse que ce massif était sous le corps de logis de 1620. L'analyse de dendrochronologie effectuée sur les grumes révèle qu'elles sont postérieures à l'époque des Récollets. Ce sondage ne permet aucune certitude quant à la nature de ce massif.

Il serait intéressant d'investiguer davantage ce secteur par une fouille systématique des sols qu'on y trouve. Cette intervention est toutefois difficile puisque le lieu est situé sous l'hôpital.

Séminaire de partage d'expertise

Les différentes interventions des derniers mois offrent de nouvelles données qui soutiendraient une préservation plus importante que prévu des vestiges de l'époque antérieure au départ des Récollets de la Nouvelle-France en 1629. Ces données méritaient d'être soumises au regard d'experts externes pour en identifier le potentiel et suggérer des pistes afin de poursuivre les recherches.

Un séminaire de partage d'expertise a eu lieu le 25 janvier 2019 et a réuni 18 experts en patrimoine, historiens, architectes, archéologues, muséologues, archivistes, charpentiers et gestionnaires. Les résultats de la datation des charpentes ainsi que ceux des fouilles archéologiques leur ont été soumis. L'historicité des charpentes se consolide de même que la stratégie de réalisation du plan de gestion des ressources archéologiques. Ce travail se poursuivra en vue de réaliser un événement commémoratif du 400e anniversaire de l'arrivée des Récollets sur le site en 2020.

Le groupe d'experts réunis le 25 janvier 2019 au réfectoire des visiteurs

Création et mise en ligne du site Internet

À l'été 2018, la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines a mis en ligne un site Internet visant la diffusion de l'ensemble des études réalisées sur le monastère au cours des dernières années. Cette initiative donne accès à 16 études architecturales, historiques, archéologiques et autres en plus d'illustrer par des données et des images la grande importance de ce monastère. En ligne depuis six mois, le site a reçu la visite de 165 personnes. L'adresse : http://monastere-hgq.ca

AUTRES PROJETS

Les projets suivants poursuivent les mêmes objectifs que les précédents, mais ont été réalisés sans faire appel au financement de l'Entente de développement culturel de Québec confié à la Fiducie.

Fouilles archéologiques

En 2015, la Ville de Québec a effectué une évaluation du potentiel archéologique par un référencement géographique. Cette évaluation a permis de situer dans l'espace et à travers le temps les constructions humaines et les éléments naturels. En 2018, la Ville a entrepris des fouilles visant un inventaire archéologique préventif. Une telle intervention vise la conservation des sites ou, lorsque cela n'est pas possible, la récolte d'un maximum d'informations sur ceux-ci avant qu'ils ne soient détruits. Cette intervention était ouverte au public dans le cadre du Mois de l'archéologie. 200 visiteurs se sont présentés au cours de cet événement.

Annonce du classement

Le 5 avril 2018, la ministre de la Culture et des Communications, Mme Marie Montpetit, confirmait le classement du fonds d'archives, de la collection de livres anciens et de la collection d'objets du monastère de l'Hôpital général de Québec en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Ce geste a pour but d'assurer la préservation, la mise en valeur et la transmission de ces documents et de ces objets patrimoniaux exceptionnels. La ministre a signé un avis à cet effet et en a fait l'annonce à l'occasion du 325e anniversaire de la prise en charge de l'Hôpital général par les Augustines. Cette protection et reconnaissance légale confirme l'importance de ce patrimoine. Un classement d'une telle ampleur figure parmi les plus importants du Québec.

Visites commentées

De nouveau en 2018, la Fiducie a confié à l'équipe du musée du Monastère des Augustines le soin d'offrir des visites commentées au monastère de l'Hôpital général. Organisées les fins de semaine de juillet et août, les visites ont permis d'accueillir 423 personnes.

325e anniversaire de l'arrivée des Augustines

Le 8 mai 2018, les Augustines célébraient le 325e anniversaire de leur prise en charge de l'Hôpital général. Au programme, une messe d'action de grâces présidée par le cardinal-archevêque Mgr Gérald Cyprien Lacroix, un repas festif, des hommages notamment du personnel du CHSLD, la plantation d'un olivier dans la cour du monastère.

Plantation d'un olivier commémoratif dans la cour du monastère

PROJETS À VENIR

Visite virtuelle

La Fiducie prépare pour le printemps la visite virtuelle des espaces historiques du monastère de l'Hôpital général. Cette visite sera accessible via le site Internet du monastère et sur la plateforme Google. Elle fournira des informations sur les principaux points d'intérêt des pièces visitées. Les internautes de partout dans le monde pourront ainsi découvrir ces espaces privés qui ne sont autrement visitables que lors des visites commentées en été.

Travaux mur d'enceinte

Aux étés 2019 et 2020, d'importants travaux de restauration du mur d'enceinte seront effectués. Certaines sections montrent des signes évidents de détérioration. Ces travaux sont menés par le monastère Saint-Augustin avec l'aide financière des gouvernements du Québec et du Canada.

Fouilles archéologiques

La Ville de Québec poursuivra sa campagne de fouilles préventives sur le site. Une mise en valeur sera faite pendant le Mois de l'archéologie. Les fouilles de 2018 ont mis au jour des artéfacts des tous premiers temps de la période des Récollets, contemporains de l'Habitation de Champlain.

Expertise architecturale

L'expertise visant à vérifier l'historicité des parties anciennes de l'église se poursuit avec la collaboration de l'Université Laval. La possibilité d'une publication est évoquée.

400e anniversaire

L'année 2020 marquera le 400e anniversaire de l'occupation du site. La Fiducie verra à souligner cet événement exceptionnel. À suivre.

Cimetières

À la demande des Augustines, La Fiducie explore une solution pour pérenniser la présence des cimetières historiques du monastère de l'Hôpital général. Il y a en effet cinq sites de sépultures à cet endroit qui devront être préservés et entretenus lorsque le monastère ne sera plus habité par les Augustines.

Fiducie du patrimoine culturel des Augustines
Courriel : denisrobitaille@augustines.ca
Téléphone : 418-780-4800

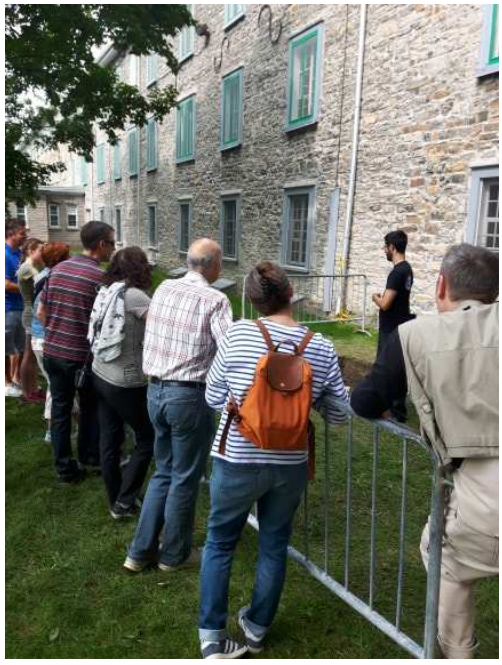

Visiteurs pendant le Mois de l'archéologie, été 2018